

# ÉDITORIAL

## DU MILIEU DES DÉCOMBRES DU LIBAN

**Antoine COURBAN**

*Rédacteur en Chef*

**B**eyrouth, mardi 4 août 2020. Il est 18 : 07 ... Était-ce une explosion atomique qui ravagea la capitale du Liban et dont l'épicentre était le port ? Un attentat terroriste ? Un tir balistique ? Quelle était l'origine de ce champignon qui s'éleva dans le ciel de Beyrouth et transforma, en quelques minutes, la ville en une vision de fin du monde ? À l'heure où nous mettons sous presse en ce 4 novembre 2020, nul ne connaît les conclusions préliminaires de l'enquête judiciaire dont personne ne parle. Trois mois après l'apocalypse, l'événement n'est plus qu'un incident sanglant, parmi des milliers d'autres que le Liban a connus depuis le 28 décembre 1968 quand l'aviation israélienne bombarda l'Aéroport International de Beyrouth, détruisit l'aviation civile et fit entrer ce qui fut la Suisse de l'Orient dans la spirale infernale des guerres et des violences qui mèneront le Liban à la ruine totale qui est la sienne aujourd'hui.

Quelques petites minutes ont suffi, en ce 4 août 2020, pour mettre Beyrouth et sa population à genoux. Le port ainsi que les quartiers qui l'entourent ne sont plus que gravats. Des centaines de morts, des milliers de blessés, des centaines de milliers de sans-abris. En quelques minutes, Beyrouth « la perle de la couronne ottomane » avait pratiquement rendu l'âme. Cette ville nouvelle, le Sultan Abdul Majid, qui régna de 1839 à 1861, avait décidé d'en faire le « hub » par excellence de la Méditerranée orientale, une capitale provinciale de l'Empire après la période égyptienne qui permit à Ibrahim Pacha de creuser le nouveau port, de créer le lazaret de la Quarantaine et de mettre Beyrouth sur les rails d'une modernité d'avant-garde. En ce 4 août 2020, on avait le douloureux sentiment qu'une longue période de 160 ans de prospérité et de panache venait de prendre fin. Tous les quartiers qui s'étaient développés autour du port venaient d'être réduits en cendres.

Le numéro que nous mettons à la disposition du lecteur n'est ni une plainte de lamentations, ni un exercice lyrique sur la résilience du Liban le comparant au Phénix qui ressuscite en permanence de ses cendres. Curieuse destinée, tout de même, de cet oiseau dont la raison d'être est de mourir en permanence en vue de ressusciter pour retrouver la mort sans laquelle la résurrection demeure un non-sens. Vivre pour mourir semble être la devise de cette créature légendaire.

Ce numéro n'est pas non plus un numéro à thème. Du milieu des décombres du Liban, face aux difficultés de la crise financière, de la pandémie Covid-19, de la tragédie de Beyrouth et de l'interminable impasse politique libanaise, nous avons simplement voulu, par fidélité à notre rôle d'université qui a tenu le Liban sur les fonts baptismaux, rendre hommage à notre pays, par l'écrit. Un hommage modeste à partir d'un projet qu'avaient conçu, avant de mourir, l'ancien recteur Sélim Abou s.j. et feu Samir Frangié. Les deux grands intellectuels voulaient publier, sur base de l'histoire du Liban depuis 1840, une anthologie du vivre-ensemble destinée aux jeunes générations. L'idée principale était de fournir à la jeunesse libanaise les éléments historiques de nature à lui permettre de prendre conscience des paramètres qui distinguent le vivre-ensemble libanais ainsi que ceux qui le mettent en péril. Ils avaient, pour cela, sollicité la collaboration de Carla Eddé, de Mohamad Chamseddine, d'Antoine Courban et de Michel Hajji Georgiou. La maladie et la mort n'ont pas permis la réalisation de ce projet. Néanmoins, le Recteur Salim Daccache s.j. confia au rédacteur en chef de *Travaux et Jours* ainsi qu'à Madame Anne Frangié, le soin d'explorer la possibilité de finalisation de ce chantier. Ce numéro se veut un écho de cette tâche.

Nous publions deux textes inédits de cette anthologie. En premier lieu, un texte posthume de Sélim Abou s.j., originellement intitulé « Conclusion » car il devait servir de synthèse à l'anthologie. Nous l'avons ré-intitulé *Conclusion [Sur le vivre-ensemble libanais]*. Sélim Abou y expose, en fin anthropologue, tous les paramètres qui favorisent ou mettent en péril le vivre-ensemble. En écho, ou en complément, Roberto Morozzo expose la situation démographique de l'Albanie, un pays semblable au Liban dans la diversité de ses appartenances ethniques, culturelles et religieuses. Le cas albanais, vu par Morozzo, rejoint le sentiment d'unité nationale dont la jeunesse libanaise a fait preuve depuis la révolte du 19 octobre 2019. Les Albanais semblent avoir réussi, malgré toutes les difficultés, à faire preuve d'allégeance à leur

identité nationale qui dépasse et transcende les identités collectives particulières qui les divisent. Ainsi le vivre-ensemble dans les sociétés plurielles implique l'appartenance forte à une identité nationale.

Le deuxième texte inédit de l'anthologie en question est celui d'Antoine Courban « Beyrouth, berceau du vivre-ensemble » que nous plaçons côte à côte avec l'article de Joseph El Khoury « Le port de Beyrouth : positionnement et perspectives face aux enjeux régionaux ». L'article d'A. Courban raconte comment Beyrouth, petite cité côtière de moins de 10 000 habitants en 1800, deviendra grâce à son nouveau port, au commerce, aux institutions éducatives des missions chrétiennes et à leurs hôpitaux, la cité cosmopolite ouverte en Méditerranée Orientale, rôle qu'aucune ville de l'Orient ne pourra lui disputer jusqu'à cette soirée funeste du 4 août 2020 qui a enveloppé la capitale libanaise du voile noir du deuil. Parallèlement, l'article de J. El Khoury examine la position géostratégique du port en Méditerranée Orientale, notamment par rapport à celui de Haïfa dont on parle beaucoup depuis la destruction du terminal libanais. L'étude d'El Khoury, même si elle ne le dit pas explicitement, invite néanmoins à une réflexion en profondeur sur une politique portuaire du Liban dans l'avenir immédiat. Faut-il reconstruire le port de Beyrouth à l'identique ou faudrait-il mieux mettre en place, en termes d'aménagement du territoire, une politique portuaire ambitieuse articulant les terminaux de Tripoli, Beyrouth et Saïda ?

Mais Beyrouth c'est aussi la société libanaise. Il y a certes la société patricienne de Beyrouth qui a largement participé à sa prospérité mais, aussi et surtout, à la mise en place d'un certain mode de vie, d'une certaine urbanité, de plus d'un trait culturel, architectural littéraire voire culinaire. Tout cela a produit une certaine « libanité » qui s'est exportée et qui connaît un grand succès dans plus d'une métropole de l'Orient, notamment sur les bords du Golfe Arabique. L'entretien accordé par Lorenzo Trombetta à Rita Bassil est un témoignage du rôle joué par les grandes familles patriciennes de Beyrouth, les derniers ottomans, comme la famille Sursok. En parallèle, le Recteur Salim Daccache s.j. expose la figure d'un héritier d'une famille de notables de la montagne, feu Samir Frangié, dans son article qui est un développement et une réactualisation de sa communication lors de la présentation de l'ouvrage de Mohamad Chamseddine, *Le temps de Samir Frangié*, qui retrace la carrière exceptionnelle de ce « seigneur rouge », fils d'une lignée de notables que la vie citadine a métamorphosé en grand intellectuel réformateur de gauche et en théoricien du vivre-ensemble et de la non-violence.

En pleine pandémie Covid-19, une équipe de l'USJ, formée de Nathalie Kahale Richa, Nancy Choucair Alam, Sami Richa et de Michel Scheuer s.j., s'est attelée à une réflexion approfondie sur certains enjeux éthiques nouveaux que pose cette épidémie, comme l'accès aux soins et leur limitation. Nous mettons à la disposition des professionnels de la santé le fruit de cette réflexion universitaire.

Mais nous n'oublions pas notre vocation de revue pluridisciplinaire dans cet *Hommage au Liban meurtri*. Le lecteur découvrira les impressions de l'ancien ministre Ibrahim Najjar lors d'un déplacement officiel à Damas en 2010. Et, s'il le souhaite, il profitera de la rigueur d'exposition de Nada Kfoury Khoury sur les quatre fonctions injonctive, implicative, expressive et didactique du langage juridique.